

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 39

**MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET
DE L'ARTISANAT**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	13
3.1. BILAN TECHNIQUE	14
3.2. BILAN FINANCIER	20
3.3. PERSPECTIVES	26
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	28
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	28
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	35
6. PROGRAMME 043: PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	39
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	52
7. PROGRAMME 044: TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	53
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	58
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	59
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	66
8. PROGRAMME 167: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	67
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	71
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	72

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme dans le respect des directives CEMAC.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance des Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme.

Ce document présente les objectifs de performance annuelle et décline pour chaque programme : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre ; en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), pour la transformation structurelle de l'Economie et le développement inclusif et le Cadre Stratégique de Performance (CSP).

Il comporte, trois principales parties :

la première, présente la synthèse de la stratégie, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la SND30, ses performances antérieures en termes d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

la deuxième, traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de leur mise en œuvre ;

la troisième, qui est en annexe fournie les éléments sur la budgétisation.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Avec l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Cameroun dispose d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement. La SND30 retrace les lignes directrices devant orienter les efforts de développement pour l'atteinte des objectifs fixés dans le document « Cameroun vision 2035 » et met l'accent sur la transformation structurelle de l'économie camerounaise, pilier central de cette stratégie.

Cette transformation repose principalement sur le mix import/substitution et promotion des exportations favorable à la densification du tissu industriel (porter la part du secteur secondaire dans le PIB à 36,8% à l'horizon 2030). A cet effet, il s'agira de porter la part de la Valeur Ajoutée Manufacturière dans le Produit Intérieur Brut de 14,5% en 2017 à 25% en 2030, d'accroître la part des exportations des produits manufacturiers dans le total des exportations de 26,3% en 2015 à 54,5% en 2030. Pour atteindre ces objectifs, les priorités du Gouvernement sont portées sur l'Energie, l'Agro-industrie, le Numérique, Forêt-Bois, Textile-confection-cuir, Mines-Métallurgie-Sidérurgie, Hydrocarbures-Pétrochimie-Raffinage, Chimie-Pharmacie, Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques pour le développement du secteur des industries et services.

Il est à noter que le tissu économique camerounais est composé à 99,8% des PME, dont 79,32 % sont de Très Petites Entreprises (TPE), 19,43 % de Petites Entreprises (PE), et 1,25 % de Moyennes Entreprises (ME). Suivant la répartition par secteur d'activité, les acteurs de ce tissu productif se retrouvent à 84,2% dans le secteur tertiaire, 15,63% dans le secteur secondaire et seulement 0,17% dans le secteur primaire. Fort de ce constat et compte tenu de l'ambition de l'industrialisation que le Cameroun s'est fixé à l'horizon 2030, le choix du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) s'est porté sur trois sous-secteurs déclencheurs. Il s'agit de l'Agro-industrie, du Textile-Confection-Cuir et de Forêt-Bois.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'Agro-industrie, le Cameroun se donne pour ambition d'assurer son autosuffisance alimentaire et de conquérir les marchés extérieurs plus précisément ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La filière Textile-Confection-Cuir quant à elle vise à augmenter la production cotonnière nationale au seuil de 600 000 tonnes par an à l'horizon 2025 et à intégrer la transformation industrielle de la fibre locale pour atteindre un taux minimum de 50% à l'horizon 2030. Enfin, la filière Forêt-Bois met l'accent sur le développement des plantations forestières et le renforcement de l'industrie de transformation du bois.

La contribution du MINPMEESA à l'atteinte de ces objectifs passe par la levée des contraintes ci-après : i) un secteur informel prédominant, ii) une fiscalité non incitative et inadaptée pour les PME, iii) une faible mécanisation des exploitations, iv) le déficit énergétique pour la production industrielle, v) le coût élevé des intrants nécessaires à la production/transformation, vi) le problème lié au conditionnement des produits, vii) les

problèmes liés à la normalisation des produits par les Petites et Moyennes Entreprises, les acteurs de l'Economie Sociale et les Artisans (PMEESA), viii) une forte exportation des matières premières, ix) les importations massives des produits manufacturés.

Au regard de ces contraintes, et dans la perspective de faire jouer efficacement aux PMEESA leur rôle de catalyseurs de la transformation des structures de l'Economie, le MINPMEESA s'est doté d'un nouveau Cadre Stratégique de Performance (CSP) structuré autour de deux (02) programmes opérationnels : (i) Programme 043 : Promotion de l'entrepreneuriat, (ii) Programme 044 : Transformation et modernisation des unités de production ; et d'un programme support, le Programme 167 : Gouvernance et appui institutionnel du MINPMEESA.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Créé par décret présidentiel n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, le MINPMEESA appartient au sous-secteur des « Industrie et services ». Suivant le Décret n°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du MINPMEESA, il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de développement des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat. De ce fait, il est responsable de :

- la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- le développement de l'économie sociale ;
- la constitution, en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée ;
- le suivi de l'activité des organismes d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- la promotion des produits des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en liaison avec les organisations professionnelles concernées ;
- le suivi des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- le suivi de l'évolution du secteur informel et des études y relatives ;
- l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micros entreprises ;
- l'étude de toute mesure visant à favoriser l'information et la formation des acteurs du secteur informel.

PRESENTATION DES STRUCTURES SOUS-TUTELLES

Dans le cadre de l'opérationnalisation de ses activités, le MINPMEESA dispose des structures sous tutelles et rattachées à savoir :

l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME)

Créée en 2013, l'APME a pour objectif d'offrir des services et produits non financiers qui

contribuent à la création et au développement des PME camerounaises afin de les rendre performantes, innovantes, compétitives et responsables.

Elle a pour missions :

- La mise en œuvre de la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement des Petites et Moyennes Entreprises ;
- La facilitation des formalités de création d'entreprises ;
- L'assistance et le conseil des porteurs d'idées de projets et de projets en matière de création d'entreprises ;
- L'encadrement des entreprises dans la mise en place d'outils de gestions adaptés à leurs besoins organisationnels, techniques, financiers, commerciaux ou technologiques ;
- Le renforcement des compétences managériales des responsables des PME par l'information, la formation, le parrainage et le compagnonnage ;
- La mise en place d'une banque de données de projets à la disposition des promoteurs de PME ;
- La promotion, en relation avec les institutions et organismes concernés, de l'innovation technologique, de l'usage par les PME des résultats de la recherche et des actifs de la propriété intellectuelle ;
- La mise en place d'un observatoire des PME ;
- L'établissement des relations de partenariat avec les structures nationales ou internationales intervenant en faveur des PME ;
- La facilitation de l'accès des PME au financement de leurs activités ;
- La réalisation des études de marché et des choix stratégiques pour le développement des PME ;
- La facilitation de la création et du développement des réseaux des PME ;
- La promotion des structures publiques d'incubation des PME ;
- L'assistance aux PME dans la mise en œuvre des investissements ;
- La facilitation de l'accès des PME aux marchés ;
- La facilitation des relations de partenariat entre les PME et les Grandes Entreprises.

La Banque Camerounaise des PME (BC-PME)

La BC-PME SA est un établissement de crédit spécialisé avec un capital de vingt milliards (20 000 000 000) de FCFA agréé en qualité d'établissement de crédits qualifié à exercer son activité au Cameroun par l'Arrêté N°00243/MINFI du 16/08/2014, dont la mission consiste à fournir des concours financiers aux PME et à l'Artisanat pour résoudre l'épineux problème de financement des PME et de l'artisanat du Cameroun. Elle a pour objet de faire sur le territoire de la République du Cameroun toutes opérations de banque, opérations connexes et la prestation de services bancaires, économiques et financiers d'appui à la création et au développement des PME et de l'Artisanat.

Dans le cadre de sa mission d'intérêt économique général, la BC-PME a pour vocation de :

- Mobiliser les ressources financières adaptées sur le plan national et international pour le financement des PME ;
- Financer, les projets développés par les PME, dans le respect de la réglementation bancaire ;
- Être un catalyseur pour accroître l'offre de financement des PME au Cameroun et réduire son coût ;

Et aider les PME à renforcer leurs capacités et structures financières.

Prenant en compte cette donnée et plusieurs facteurs, spécifiques au contexte et à l'environnement des PME, la BC-PME entend se déployer en orientant ses interventions sur certains axes pour impulser une nouvelle dynamique de développement et de croissance des activités des PME. Il s'agit notamment :

La mobilisation des ressources dédiées pour le financement des besoins des PME/PMI avec un dosage optimisé des ressources publiques et privées. Les ressources publiques mobilisées permettront de financer le développement des filières à fort potentiel de croissance, tandis que celles mobilisées au niveau des privées serviront pour la transformation bancaire.

Le financement des PME/PMI pour la transformation structurelle de l'économie en s'appuyant sur des filières à fort potentiel de valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents. Ici la BC-PME SA entend à travers des partenariats efficaces accompagner la politique gouvernementale d'émergence d'un tissu économique productif. Il s'agira pour la banque :

De se constituer, aux côtés du MINEPAT et ses Partenaires Techniques et Financiers, en acteur majeur de mise en œuvre dans les 5 prochaines années de la Politique Nationale de Développement des Clusters ;

D'accompagner le MINADER dans le Développement de la Chaîne des Valeurs Agricoles à travers des financements ciblés de mise en place des unités de transformation des produits agricoles à forte valeur ajoutée ;

De participer activement en partenariat avec le MINMIDT à l'opérationnalisation du Plan Directeur d'Industrialisation, notamment sur la promotion de la transformation locale à travers le financement des PME porteuses des projets de mise en place de petites et moyennes unités de transformation ;

De contribuer en partenariat avec le MINDEVEL et les CTD à l'émergence du développement local intégré, vecteur de l'émergence d'une décentralisation économique efficace.

Le financement des besoins de trésorerie des PME/PMI. La banque entend offrir à sa clientèle une gamme de produits pour booster leur compétitivité

L'accompagnement stratégique et technique des PME/PMI : il s'agira ici pour la banque :

A travers l'intelligence économique et la veille stratégique, de fournir à ses clients PME/PMI des informations décisionnelles en matière d'investissement;

En partenariat avec l'APME et le BMN, à travers des conseils et des coachings, de favoriser l'amélioration continue et la mise à niveau des performances des PME/PMI de son portefeuille.

De manière générale, les objectifs stratégiques visés par la banque sont d'ordre économique et concernent :

La création d'emplois décents

Le développement des chaînes des valeurs dans les filières

L'augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur secondaire

Plus spécifiquement, il sera question pour la BC-PME de :

Permettre aux PME et aux Artisans d'accéder à des financements compatibles avec leurs besoins ;

Réduire le coût du financement pour les PME et les Artisans à travers des taux de sortie

compétitifs et compatibles avec la rentabilité des projets financés ;
 Mobiliser les dépôts des PME, des Artisans et les financements des bailleurs de fonds destinés aux PME et aux Artisans, afin d'accroître les crédits distribués aux PME et aux Artisans par le système financier ;
 Centraliser tous les fonds publics d'intervention pour l'accompagnement et les développements des PME
 Décharger les Etablissements de Crédit d'une grande partie de leurs risques PME ;
 Développer des partenariats efficaces pour favoriser le cofinancement et/ou le financement indirect.
 Déclencher des initiatives d'investissements et de créations de PME sur le plan national, par l'effet de levier créé à travers les financements de la BC-PME pour le développement de l'économie nationale ;
 Devenir le relais au plan national pour les programmes de financement des bailleurs de fonds en faveur des PME et des Artisans au Cameroun.

Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP-CMR)

La BSTP a été créée en 2011 et transformée en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) en 2012, avec pour principale mission, la valorisation des avantages comparatifs des filières compétitives sur le marché national et les marchés extérieurs (régionaux et internationaux). Son objectif principal est de fournir aux entreprises locales manufacturières les outils et les services pour améliorer leurs performances, pratiques et pour leur permettre d'accéder aux marchés de sous-traitance industrielle.

De manière spécifique, il s'agit de :

- augmenter les niveaux de production, d'emploi et des investissements dans le secteur de la sous-traitance industrielle;
- améliorer la productivité et la compétitivité au niveau national, sous régional et international;
- améliorer les produits locaux, leur processus de fabrication et la compétitivité des PME/PMI;
- promouvoir la substitution des importations et l'exportation des produits transformés;
- contribuer au redéploiement des installations manufacturières et donc au transfert de la technologie industrielle et du savoir-faire au profit des PME/PMI;
- favoriser l'intégration industrielle au sein de la CEEAC et de la CEMAC;
- développer le contenu local (Préférence nationale). Etc.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette section fait le point sur l'exécution physique et financière des programmes et actions antérieurs, afin d'apprécier la pertinence de leur programmation dans le budget à élaborer. Elle comprend deux rubriques que sont le bilan technique et le bilan financier. Pour ce qui est des réalisations antérieures, il faut relever que, pour les trois années précédentes, le niveau d'exécution physique des activités du MINPMEESA de même que le taux de consommation des crédits alloués sont en moyenne respectivement supérieurs à 70% et 90%.

Il convient toutefois de souligner que, dans la dynamique d'arrimage des Cadres Stratégiques et Performance (CSP) des Administrations à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, le MINPMEESA a fondamentalement modifié son CSP, qui a vu

l'émergence de deux (02) programmes opérationnels : (i) Programme 043 : Promotion de l'entrepreneuriat, (ii) Programme 044 : Transformation et modernisation des unités de production ; et d'un programme support, le Programme 167 : Gouvernance et appui institutionnel du MINPMEESA.

Aussi, le bilan proposé dans cette section est structuré en deux parties à savoir celui relatif à l'exercice 2021 qui correspond à la mise en œuvre des précédents programmes et celui de 2022 à mi-parcours qui lui intègre les nouveaux programmes du département ministériel.

S'agissant spécifiquement de l'année 2021, le programme 511 (Promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME) dont l'objectif principal est « Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises », affiche un taux de réalisation de l'indicateur (accroissement du chiffre d'affaires des PME accompagnées par les structures techniques du MINPMEESA) de 89,47% pour un taux de consommation des crédits de 93,05%. Le programme 513 (Promotion de l'Économie Sociale et de l'Artisanat), pour sa part affiche un taux de réalisation technique de son indicateur de 27,68% pour une consommation des crédits de 89,51%. Cette contreperformance technique s'explique par la non maîtrise par les Collectivités Territoriales Décentralisées des procédures en matière de mise à disposition des ressources qui leurs sont transférées. Le Programme 514 (Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des PMEESA) quant à lui affiche un taux de réalisation technique de 98,58% pour 81,18% de consommation des crédits.

S'agissant de l'année 2022 à mi-parcours, le programme 043 (Promotion de l'entrepreneuriat) dont l'objectif principal est d'accroître le nombre de Petites et Moyennes Entreprises, Unités et Entreprises de l'Économie Sociale et Artisans viables, affiche un taux de consommation de crédits 73 %. Le programme 044 (la transformation et la modernisation des unités de production) affiche quant à lui un taux de consommation de crédits de 67 %. Le programme 167 (Gouvernance et appui institutionnel du MINPMEESA) pour sa part affiche un taux de 78 %. Il convient de signaler que les taux de réalisation technique des nouveaux programmes seront évalués à la fin de l'année 2022.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Pour l'exercice 2021

Programme 511 : Promotion de l'initiative privée et Amélioration de la compétitivité des PME

Objectif du programme : Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME Camerounaises						
Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
			Cible	Réalisation		

Indicateur 1	T a u x d'accroissement des PME	17%	15,10%	19,20%	17%	-	La lecture de l'évolution de l'indicateur matérialise le besoin de formulation d'un indicateur plus performant susceptible de capter les efforts du MINPMEESA dans la facilitation à la création d'entreprises.
Indicateur 2	Proportion des PME accompagnées au processus de mise à niveau	14%	14,10%	15,20%	14%	-	
Indicateur 3	T a u x d'accroissement du Chiffre d'Affaires des P M E accompagnées au processus de mise à niveau	6,70%	6%	7,20%	6,70%	-	A l'observation, l'indicateur n'a pas significativement évolué depuis 2019 ce qui induit la stagnation de l'activités des petites et moyennes entreprises accompagnées au processus de mise en niveau.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs du programme	(i) la persistance des chocs exogènes (choc énergétique, choc sécuritaire, et choc sanitaire à l'instar de la pandémie à COVID-19), qui est une illustration des embûches rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun ; (ii) l'ouverture timide des frontières après la pandémie à COVID 19; (iii) la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI ; (iv) la perspective de l'organisation de la CAN 2021 à l'aune de l'année 2022; (v) les diligences entreprises auprès du MINFI pour la mise à disposition de 2 milliards au profit de nos bénéficiaires dans le cadre du Fond Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Corona virus et ses effets économiques et sociales, ainsi que l'ajustement budgétaire qui l'a précéder; (vi) L'appropriation par le personnel des nouvelles procédures en matière d'exécution du budget						

Action N° 01 : Amélioration de la compétitivité des PME**Objectif de l'action : - Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun**

Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
			Cible	Réalisation		

Indicateur 1	Nombre de PME accompagnées au processus de mise à niveau	4 822	2096	3258	7572	-	Malgré l'impact du choc sanitaire lié à la COVID 19 sur l'évolution de cet indicateur en 2020 on note une progression exponentielle en dépit d'un dépassement de 132,41 % à la fin de l'année 2021.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	Ces résultats se justifient par le développement de nouveaux services d'appuis aux entreprises notamment avec l'APME, la densification et la poursuite des activités d'accompagnement des différents programmes d'accompagnement des PME (EMPRETEC, BSTP, TRANSFAGRI, PACD/PME, etc.), une amélioration de la disponibilité des subventions allouées à certaines structures, l'opérationnalisation des incubateurs d'entreprises dans les universités, ainsi que la mise en place progressive d'un pool de consultants locaux capables de diagnostiquer et accompagner nos PME. La signature de l'arrêté sur la mise en place des structures d'incubation. Il est à noter que plus de 72,9% de ces ressources ont été alloués à l'accompagnement aux structures sus cités.						

Action N° 02 : Amélioration du climat des affaires

Objectif de l'action : - Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME

	Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
				Cible	Réalisation		
Indicateur 1	Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE	14 228	10681	15000	15 591	-	On note un enregistrement à la hausse de création PME (45,97%) dans les CFCE en 2021, après une baisse de 24,93 % observée entre 2019 et 2020.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	Les résultats de cet indicateur se justifient par une reprise de l'activité économique post-Covid se traduisant par un dépassement des prévisions en 2021.						

Action N° 03 : Valorisation des matières premières locales

Objectif de l'action : Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière							
	Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
				Cible	Réalisation		
Indicateur 1	Nombre de PME de transformation des matières premières locales mises en place parmi lesquelles celles mises en place par les femmes, les jeunes et les handicapés	114	5	150	50	-	L'indicateur est calculé sur la base des collectes des données effectuées auprès du PACD/PME et du Programme TRANSFAGRI.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	Bien que l'indicateur ait été évalué sur la base des résultats du PACD et du programme TRANSFAGRI, on observe que 1958 PME ont été créées dans le secteur secondaire en 2021.						

Action N° 04 : Promotion de l'esprit d'entreprise							
Objectif de l'action : Contribuer à travers la sensibilisation et la mise en place des structures d'encadrement à la promotion de l'esprit d'entreprise							
	Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
				Cible	Réalisation		
Indicateur 1	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement	114	17	471	12	-	On note la baisse du niveau de l'indicateur depuis 2020.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	Ces résultats se justifient du fait de l'insécurité qui prévaut dans la région de l'Extrême Nord a une incidence certaine sur le suivi et l'optimisation des activités de l'incubateur du SAHEL à Maroua. il en va de même de l'instabilité sociopolitique dans les zones anglophones qui affecte le fonctionnement de l'incubateur de Buea. La baisse ainsi observée est due au fait que, les subventions accordées à l'université aux structures d'incubation arrivent très souvent avec un retard. A cela il faut ajouter les difficultés relatives au management de certaines structures universitaires. En effet, 45,67% des ressources de cette action étaient dédiées aux charges incompressibles (salaires) et les autres 54,4% destinés à l'investissement dont 3,6% ont été orientés à une structure privée d'incubation.						

Programme 513 : Promotion de l'économie sociale et de l'artisanat

Objectif du programme : Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat							
	Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
				Cible	Réalisation		
Indicateur 1	Nombre des OES /UES et artisans mis à niveau	5 200	956	10700	1757	-	On note un enregistrement à la baisse du nombre d'OES/UES et d'artisans en 2020 par rapport à 2019 et 2021 par rapport à la prévision.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs du programme.	Les résultats obtenus se justifient par l'insuffisance des ressources allouées à la mise à niveau des OES/UES et Artisans. Aussi, il faut préciser que le choc sanitaire a un impact significativement négatif sur l'atteinte du niveau de cet indicateur. En effet la contribution à l'effort budgétaire comme riposte à la crise sanitaire à induit une baisse du budget du MINPMEESA.						

Action N° 01 : Amélioration de la compétitivité des produits artisanaux							
Objectif de l'action: -Améliorer la qualité des produits artisanaux							
	Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
				Cible	Réalisation		
Indicateur 1	Nombre d'artisans mis à niveau	6 000	1000	10000	822	-	On note un enregistrement à la baisse du nombre d'artisans depuis 2020.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	Les résultats obtenus se justifient par l'insuffisance des ressources allouées à la mise à niveau des artisans. Aussi, il faut préciser que le choc sanitaire a un impact significativement négatif sur l'atteinte du niveau de cet indicateur. En effet la contribution à l'effort budgétaire comme riposte à la crise sanitaire à induit une baisse du budget du MINPMEESA.						

Action N° 02 : Promotion de l'entrepreneuriat collectif							
Objectif de l'action : -Améliorer la qualité des produits artisanaux							
	Libellés indicateurs :	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
				Cible	Réalisation		

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Indicateur 1	N o m b r e d'OES mis à niveau	1 636	500	3500	500	-	On note un enregistrement à la baisse du nombre d'OES/UES mis à niveau en 2020 par rapport à 2019 et 2021 par rapport à la prévision.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	Les résultats obtenus se justifient par l'insuffisance des ressources allouées à la mise à niveau des OES/UES. Aussi, il faut préciser que le choc sanitaire a un impact significativement négatif sur l'atteinte du niveau de cet indicateur. En effet la contribution à l'effort budgétaire comme riposte à la crise sanitaire a induit une baisse du budget du MINPMEESA.						

Action N° 03 : Commercialisation des produits artisanaux et des OES**Objectif de l'action: Améliorer la visibilité et la consommation des produits de l'artisanat et des OES camerounais(es)**

	Libellés indicateurs:	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2021)	Observations
				Cible	Réalisation		
Indicateur 1	Nombre de visiteurs dans les différents salons organisés par le MINPMEESA et les villages artisanaux	150 000	250000	750 000	550 000	-	On note un enregistrement à la hausse du nombre de visiteurs dans les différents salons depuis 2020 et une baisse en 2021 par rapport aux prévisions.
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	la variation du nombre de visiteur dépend des événements promotionnels organisés par le département ministériel. Les années paires correspondent à la tenue du Salon international qui graine un plus grand nombre de visiteurs et les années impaires correspondent à l'organisation des salons départementaux et régionaux qui mobilise très peu de moyen et dont très peu de visiteurs La situation s'explique par l'organisation de la septième édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC 2020) dans un contexte de pandémie à Covid 19 qui affecter la fréquentation des villages des salons et des foires organisées.						

Action N° 04: Migration des UPI du secteur informel vers le secteur formel**Objectif de l'action : Contribuer à la migration des UPI vers l'artisanat et les TPE**

	Libellés indicateurs:	Année (2019)	Année (2020)	Année (2021)		Prévision (2022)	Observations
				Cible	Réalisation		

Indicateur 1	Nombre d'artisans enregistrés dans les bureaux communaux de l'artisanat (BCA)	11549	7482	12584	6132	-	On note un enregistrement à la baisse du nombre d'artisans enregistrés dans les bureaux communaux de l'artisanat depuis 2020 et une baisse de 22,02% en 2021 par rapport à 2020. En terme prévisionnel, le taux de réalisation de 2021 est fixé à 48,73%
Justification des écarts/Analyse de l'évolution des indicateurs de l'action	La régression observée ici en termes d'enregistrement des artisans dans les registres communaux s'explique par un manque d'incitation des artisans à se formaliser au niveau des BCA						

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Au titre des exercices 2021 et 2022, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat a réalisé les opérations prioritaires ci-dessous qui relèvent aussi bien des dépenses de fonctionnement que d'investissement.

EXÉCUTION FINANCIÈRE DES DÉPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIONS

Les montants contenus dans les tableaux ci-dessous sont en milliers. Pour plus d'efficacité ou mieux de précision, nous considérons les crédits de paiement pour désigner les montants votés et ceux exécutés. Nous considérons les Crédits de Paiement pour désigner les montants révisés et ceux exécutés.

Il faut noter que l'année 2021 marque la fin de mise en œuvre de l'ancien cadre stratégique de performance et 2022, l'année du démarrage du nouveau cadre stratégique actualisé en cohérence avec les orientations de la SND30. Ainsi, l'exécution financière sera présentée d'une part sur l'année 2021 en rapport avec l'ancien cadre stratégique et d'autre part à mi-parcours de 2022 suivant le nouveau cadre stratégique.

Exécution financière des dépenses du programme 511 par action

Programme 511 : Promotion de l'initiative privée et Amélioration de la compétitivité des PME	2021		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
Amélioration de la Compétitivité des PME	589 610,80	527 947,63	89,54%
Amélioration du Climat des Affaires	38 000	373 514,20	98,72%
Valorisation des Matières Premières Locales	1 231 854,33	1 220 854,33	99,11%
Promotion de l'Esprit d'Entreprise	1 806 441,25	1 624 705,59	89,94%
Total programme 511	3 665 906,38	3 411 021,75	93,05%

Sources : PROBMIS au 31/01/2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 513 par action

Programme 513 : Promotion de l'Economie Sociale et de l'Artisanat	2021		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
Amélioration de la Compétitivité des Produits Artisanaux	604 145,20	459 378,77	76,04%
Promotion de l'Entreprenariat Collectif	756 800	756 800,00	100%
Commercialisation des Produits Artisanaux et des OES	418 608	320 334,60	76,52%
Migration des UPI vers le Secteur Formel	541 868,75	541 868,75	100%
Total programme 513	2 321 421,95	2 078 382,12	89,53%

Sources : PROBMIS au 31/01/2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 514 par action

Programme 514 : gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat	2021		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
Coordination et Suivi des Activités des Services du MINPMEESA	2 886 476	2 450 637,97	84,90%
Amélioration du Cadre et des Conditions de Travail des Personnels	409 905	163 606,90	39,91%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Etude Stratégique et Planification au MINPMEESA	46 400	46 399,99	100%
---	--------	-----------	------

Sources : PROBMIS au 31/01/2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 043 par action

Programme 043 : Promotion de l'Entrepreneuriat	2022		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
Promotion des PME Locales	504 000	421 800	84%
Promotion de la Culture Entrepreneuriale	287 000	203 950	71%
Accompagnement à la Création et à la Structuration des Unités et entreprises de l'Economie Sociale	149 000	114 650	77%
Promotion et Développement de l'Artisanat	343 750	235 192	68%
Migration des Unités de Production Informelles (UPI) vers le Secteur Formel	904 595	632 000	70%
Total programme 043	2 188 345	1 607 592	73%

Sources : PROBMIS au 31/01/2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 044 par action

Programme 044 : Transformation et Modernisation des Unités de Production	2022		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
Accompagnement des PMEESA des Industries Manufacturières Ciblées (agro-industrie, énergie, forêt-bois, numérique, textile-confection-cuir, mines-métallurgie-sidérurgie, hydrocarbures-raffinage et chimie/pharmacie)	89 000	75 650	85%
Accompagnement au Développement des PMEESA dans les Domaines de l'Innovation	25 000	9 500	38%
Amélioration de la Compétitivité des PME	105 000	59 250	56%
Mise en place des Mécanismes de Financement des PMESSA	771 400	514 266	67%
Total programme 044	990 400	658 666	67%

Sources : PROBMIS du 01/01/2021 au 09/09/2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 167 par action

Programme 167 : Gouvernance et Appui Institutionnel du MINPMEESA	2022		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
Cadre de Travail	772 720	34 500	4,46%
Cadre de travail	34 500	29 325	85%
Planification et Gestion Budgétaire Personnels	99 400	83 900	84%
Système d'Information et Production Statistiques	155 000	128 750	83%
Gestion des Ressources Humaines	619 000	453 521	73%
Contrôle et Audit Interne du Fonctionnement et la Performance des Services	100 000	83 500	84%
Conseil et Assistance Juridique	59 000	41 650	71%
Communication et Relations Publiques	71 250	59 562	84%
Ressources Documentaires et Information des Usagers	121 000	99 158	82%
Coordination et Suivi des Activités des Services	3 199 105	2 519 239	79%
Total programme 167	4 458 255	3 498 605	78%

Sources : PROBMIS du 01/01/2021 au 09/09/2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

EXÉCUTION FINANCIÈRE DES DÉPENSES SUIVANT LA NATURE DE LA DÉPENSE

Cette partie est constituée de 04 (quatre) tableaux dont 03 (trois) présentent, pour chaque programme que compte le MINPMEESA, indépendamment du cadre logique, l'exécution financière des dépenses suivant la nature de dépense et 01 (un) présente la synthèse de l'exécution pour l'ensemble du ministère. Les montants sont exprimés en milliers.

Exécution financière des dépenses pour l'ensemble du Ministère, suivant la nature de dépense

	2021			2022 (septembre)		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
FONCTIONNEMENT	6 107 956	5 303 752	86,83%	6 993 575	5 517 007	78,89%
1. SALAIRES	1 601 000	1 437 805	89,81%	2 010 000	1 507 500	75%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

2. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL	297 000	288 701	97,21%	297 000	193 804,50	65,25%
3. BOURSES ET STAGES	104 000	80 257	77,17%	113 900	48 818,08	42,86%
4. BIENS ET SERVICES	3 784 706	3 176 989	83,94%	4 217 362,50	3 411 884,42	80,90%
5. TRANSFERTS	321 250	320 000	99,61%	355 312,50	355 000	99,91%
INVESTISSEMENTS	3 517 853,33	3 139 491,72	89,24%	2 800 458,67	1 996 278,61	71,28%
1. RIO	2 770 000	2 391 638,72	86,34%	2 174 161	1 369 980,94	63,01%
2. FINEX	0	0	0%	0	0	0%
3. C2D	747 853	747 853	100%	626 297,67	626 297,67	100%
4. PLANUT	0	0	0%	0	0	0%
5. CAN	0	0	0%	0	0	0%
Total (I+F)	9 625 809,33	8 443 244,17	87,71%	9 794 033,67	7 513 285,61	76,71%

Sources : PROBMIS du 01/01/2021 au 30 septembre 2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 511 et 043 suivant la nature de dépense

	Année :2021			Année 2022 (septembre)		
	Programme 511 : Promotion de l'initiative privée et Amélioration de la compétitivité des PME			Programme 043 : Promotion de l'entrepreneuriat		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
FONCTIONNEMENT	1 743 566,05	1 521 539,88	87,27%	2 051 283,25	1 467 204,45	71,53%
1. SALAIRES	650 000	578 915	89,06%	748 600	561 450	75%
2. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL	63 274	63 274	100%	167 500	89 712	53,56%
3. BOURSES ET STAGES	15 000	12 000	80%	34 000	21 249,97	62,50%
4. BIENS ET SERVICES	700 292,05	552 350,88	78,87%	745 870,75	439 792,48	58,96%
5. TRANSFERTS	315 000	315 000	100%	355 312,50	355 000	99,91%
INVESTISSEMENTS	1 922 340,33	1 889 481,87	98,29%	1 325 919	811 470,95	61,20%
1. RIO	1 174 487	1 141 628,87	97,20%	1 325 919	811 470,95	61,20%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

2. FINEX						0%
3. C2D	747 853,33	747 853	100%	0	0	0%
4. PLANUT						0%
5. CAN						0%
TOTAL (I+F)	3 665 906,38	3 411 021,75	93,05%	3 377 202,25	2 278 675,40	67,47%

Sources: PROBMIS du 01/01/2021 au 30 septembre 2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 513 et 044 suivant la nature de dépense

	Année :2021			Année 2022 (septembre)		
	Programme 513 : Promotion de l'Economie Sociale et de l'Artisanat			Programme 044 : Transformation et modernisation des unités de production		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
FONCTIONNEMENT	1 135 813,95	991 979,84	87,34%	958 300	735 508,70	76,75%
1. SALAIRES	700 000	624 084	89,15%	771 400	578 550	75%
2. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL	114 726	110 427	96,25%	5 000	5 000	100%
3. BOURSES ET STAGES	0	0		12 750	12 668,79	99,36%
4. BIENS ET SERVICES	314 837,95	252 468,84	80,19%	169 150	139 290	82,35%
5. TRANSFERTS	6 250	5 000	80%	0	0	
INVESTISSEMENTS	1 185 608	1 086 402,95	91,63%	1 126 297,67	967 670,67	85,92%
1. RIO	1 185 608	1 086 402,95	91,63%	500 000	341 373	68,27%
2. FINEX						0%
3. C2D				626 297,67	626 297,67	100,00%
4. PLANUT						
5. CAN						
TOTAL (I+F)	2 321 421,95	2 078 382,80	89,53%	2 084 597,67	1 703 179,37	81,70%

Sources : PROBMIS du 01/01/2021 au 30 septembre 2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

Exécution financière des dépenses du programme 514 et 167 suivant la nature de

dépense

	Année : 2021			Année : 2022 (septembre)		
	Programme 514 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des petits et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat			Programme 167 : Gouvernance et Appui Institutionnel du MINPMEESA		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution
FONCTIONNEMENT	32 285 760	2 790 232,73	86,42%	3 983 991,75	3 362 288,99	84,39%
1. SALAIRES	2 510 000	2 348 060	93,55%	490 000	367 500	75%
2. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL	1 190 000	1 150 000	96,64%	124 500	99 092,50	79,59%
3. BOURSES ET STAGES	890 000	682 570	76,69%	67 150	14 899,32	22,19%
4. BIENS ET SERVICES	27 695 760	2 372 169,73	85,65%	3 302 341,75	2 880 797,16	87,23%
5. TRANSFERTS	0			-		
INVESTISSEMENTS	4 099 050	163 606,90	39,91%	348 242,00	217 136,99	62,35%
1. RIO	4 099 050	163 606,90	39,91%	348 242,00	217 136,99	62,35%
2. FINEX				0		
3. C2D				0		
4. PLANUT				0		
5. CAN				0		
TOTAL (I+F)	36 384 810	2 953 839,63	81,18%	4 332 233,75	3 531 430,84	81,52%

Sources : PROBMIS du 01/01/2021 au 30 septembre 2022 et les rapports des Services Extérieurs du MINPMEESA en 2021 et 2022.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Avec l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Cameroun dispose d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement. La SND30 retrace les lignes directrices devant orienter les efforts de développement pour l'atteinte des objectifs fixés dans le document « Cameroun vision 2035 » et met l'accent sur la transformation structurelle de l'économie camerounaise, pilier central de cette stratégie.

Cette transformation repose principalement sur le mix import/substitution et promotion des exportations favorable à la densification du tissu industriel (porter la part du secteur secondaire

dans le PIB à 36,8% à l'horizon 2030). A cet effet, il s'agira de porter la part de la Valeur Ajoutée Manufacturière dans le Produit Intérieur Brut de 14,5% en 2017 à 25% en 2030, d'accroître la part des exportations des produits manufacturiers dans le total des exportations de 26,3% en 2015 à 54,5% en 2030. Pour atteindre ces objectifs, les priorités du Gouvernement sont portées sur l'Energie, l'Agro-industrie, le Numérique, Forêt-Bois, Textile-confection-cuir, Mines-Métallurgie-Sidérurgie, Hydrocarbures-Pétrochimie-Raffinage, Chimie-Pharmacie, Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques pour le développement du secteur des industries et services.

Il est à noter que le tissu économique camerounais est composé à 99,8% des PME, dont 79,32 % sont de Très Petites Entreprises (TPE), 19,43 % de Petites Entreprises (PE), et 1,25 % de Moyennes Entreprises (ME). Suivant la répartition par secteur d'activité, ces acteurs de ce tissu productif se retrouvent à 84,2% dans le secteur tertiaire, 15,63% dans le secteur secondaire et seulement 0,17% dans le secteur primaire. Fort de ce constat et compte tenu de l'ambition de l'industrialisation que le Cameroun s'est fixé à l'horizon 2030, le choix du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) s'est porté sur trois sous-secteurs déclencheurs. Il s'agit de l'Agro-industrie, du Textile-Confection-Cuir et de Forêt-Bois.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'Agro-industrie, le Cameroun se donne pour ambition d'assurer son autosuffisance alimentaire et de conquérir les marchés extérieurs plus précisément ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La filière Textile-Confection-Cuir quant à elle vise à augmenter la production cotonnière nationale au seuil de 600 000 tonnes par an à l'horizon 2025 et à intégrer la transformation industrielle de la fibre locale pour atteindre un taux minimum de 50% à l'horizon 2030. Enfin, la filière Forêt-Bois met l'accent sur le développement des plantations forestières et le renforcement de l'industrie de transformation du bois.

La contribution du MINPMEESA à l'atteinte de ces objectifs passe par la levée des contraintes ci-après : i) un secteur informel prédominant, ii) une fiscalité non incitative et inadaptée pour les PME, iii) une faible mécanisation des exploitations, iv) le déficit énergétique pour la production industrielle, v) le coût élevé des intrants nécessaires à la production/transformation, vi) le problème lié au conditionnement des produits, vii) les problèmes liés à la normalisation des produits par les Petites et Moyennes Entreprises, les acteurs de l'Economie Sociale et les Artisans (PMEESA), viii) une forte exportation des matières premières, ix) les importations massives des produits manufacturés.

Fort de ces constats, les principaux défis du département ministériel sont donc de :

Faire jouer aux PMEESA leur rôle de catalyseur du développement de l'économie du pays ;

Infléchir la tendance caractérisée par la prédominance du secteur tertiaire au profit du développement d'un secteur secondaire fort, créateur de richesses et d'emplois décents ;

Promouvoir l'émergence d'une nouvelle forme d'entrepreneurs par la diffusion de la culture entrepreneuriale ;

Garantir la compétitivité de nos unités de production à travers la mise en place des

mécanismes d'accompagnements.

Faciliter l'accès des PMEESA aux financements pour leur développement et croissance.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Pour jouer sa partition dans l'atteinte des objectifs gouvernementaux, les actions à mener au sein du MINPMEESA visent d'une part la transformation et la modernisation des unités de production pour garantir la transformation structurelle de notre économie qui repose principalement sur le mix import/substitution, la promotion des exportations et la promotion du « made in Cameroon », favorable à la densification du tissu industriel visée par la SND30. D'autre part, la promotion de l'entrepreneuriat afin d'assurer l'insertion économique des populations dans chacun des domaines de son champ d'actions (PME, Economie sociale et Artisanat). L'objectif ministériel retenu est d'« assurer la création et la pérennisation des emplois décents à travers la création, la modernisation et la transformation des unités de production ».

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le nouveau Cadre Stratégique de Performance (CSP) du MINPMEESA est structuré autour de deux (02) programmes opérationnels : (i) Programme 043 : Promotion de l'entrepreneuriat, (ii) Programme 044 : Transformation et modernisation des unités de production ; et d'un programme support, le Programme 167 : Gouvernance et appui institutionnel du MINPMEESA.

Programme	Objectifs	Indicateurs				Responsable de Programme	Contrôleurs de gestion	
		Libellé	Baseline (2020)	Cibles				
				2022	2023			
Promotion de l'entrepreneuriat	Accroître le nombre de PMEESA viables	Proportion des PME, unités et entreprises de l'économie sociale et artisans créées	4,5	7	12	Mme MENANG A NKADA Mireille épse ABONGO	M. ATEBA Raoul Normand	

		Taux d'accroissement des PME, unités et entreprises de l'économie sociale et artisans accompagnés à la création	2,9	6,9	11,6			
Transformation et modernisation des unités de production	Accroître la production des PMEESA du secteur secondaire	Proportion des PMEESA transformées et/ou modernisées	3	5	11	M. BOBBO MAMOUD OU	M. FEUBI PAMEN Eric Patrick	
		Taux d'accroissement des PMEESA transformées et/ou modernisées	5	10	11			
Gouvernance et appui institutionnel du Ministère	assurer la mise en œuvre optimale des programmes du ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	81,18%	100%	100%	M. TCHANA Joseph	M. MBOG Julbert Roland	
			-2021					

A cet effet, un accent particulier est mis sur :

- la relance de l'industrie manufacturière ciblée ;
- le soutien des meilleures entreprises locales intervenant directement dans la chaîne de valorisation minière ;
- la facilitation dans la création, le développement et l'accès au financement des PME rurales ;
- la définition des mesures incitatives pour la migration massive des travailleurs du secteur informel vers les TPE du secteur formel ;
- la facilitation à l'accès des PME aux crédits bancaires ;
- l'implantation des incubateurs d'entreprises dans les établissements d'enseignement ;

la mise en place des incitations fiscales et patronales en faveur des entreprises du secteur formel pour la promotion de l'emploi ;
 l'élaboration et la mise en place des mécanismes de suivi-évaluation des performances des entreprises bénéficiaires des incitations ;
 la création et la mise en place des organes spécialisés conformément aux incitations fiscales et douanières de la charte des investissements pour la promotion de l'initiative privée ;
 l'appui des organisations interprofessionnelles encadrant les filières artisanales dans la prospection, l'exploitation et la commercialisation de l'or, du calcaire, et des minéraux précieux ;
 la mise en place des mécanismes de soutien aux champions nationaux.

De manière plus concrète en termes d'actions majeures à envisager pour l'année 2023, le programme 043 intitulé « Promotion de l'entrepreneuriat » envisage :

Dans le cadre de l'**action 01 : promotion de la culture entrepreneuriale**, il s'agira de :

- Promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes ;
- Densifier l'offre en structures d'incubation ;
- Aménager un cadre légal et réglementaire pour l'institutionnalisation véritable de l'apprentissage de l'entrepreneuriat ;

Dans le cadre de l'**action 02 : Accompagnement à la création et à la structuration des unités et entreprises de l'Economie sociale**, il s'agira de :

- Promouvoir l'économie sociale dans les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Accompagner les femmes et les jeunes à la création et à la gestion des sociétés coopératives ;
- Mettre en place le programme national de développement de l'Economie Sociale.

Dans le cadre de l'**action 03 : Promotion et développement de l'artisanat**, il s'agira de :

- Finaliser la mise en place et suivi du fonctionnement des Villages artisanaux ;
- Appuyer le développement de l'artisanat ;
- Renforcer le dispositif juridique de l'artisanat.

Dans le cadre de l'**action 04: Migration des Unités de Production Informelles (UPI) vers le secteur formel (Train My Génération)**, il s'agira de :

- Accompagner la migration des UPI ;
- Mettre en place des incitations à la migration des UPI.

De manière plus concrète en termes d'actions majeures à envisager pour l'année 2023, le programme 044 intitulé « Transformation et Modernisation des Unités de production » envisage :

Dans le cadre de l'**action 01 : Accompagnement des PMEESA dans les industries manufacturières ciblées**, il s'agira de :

- Appuyer l'amélioration de la production des PMEESA agricole et agroalimentaire ;
- Appuyer l'insertion des PMEESA de la transformation du bois dans les chaînes de valeur locales ;
- Développer des PMEESA de la filière textile-confection-cuir.

Dans le cadre de l'**action 02 : Accompagnement des PMEESA dans le recyclage des déchets**, il s'agira de :

- Accompagner des PMEESA œuvrant dans le recyclage des déchets industriels ;
- Accompagner des PMEESA œuvrant dans le recyclage des déchets domestiques ;
- Accompagner des PMEESA œuvrant dans le recyclage des déchets plastiques.

Dans le cadre de l'**action 03 : Accompagnement au développement des PMEESA dans les**

domaines de l'innovation, il s'agira de :

- Développer des PMEESA des domaines Technologique du numérique ;
- Développer des PMEESA du domaine des Technologies de pointe pour les applications industrielles ;
- Développer des PMEESA du domaine des Technologies de la santé.

Dans le cadre de l'**action 04 : Amélioration de la compétitivité des PME**, il s'agira de :

- Accorder des accompagnements techniques non financiers des PME ;
- Appuyer le développement du secteur privé ;
- Améliorer la qualité des produits des PMEESA.

Dans le cadre de l'**action 05 : Promotion des PME locales**, il s'agira de :

- Actualiser le fichier national des PME ;
- Appuyer les structures privées d'encadrement des PME ;
- Inciter au développement des PME.

Dans le cadre de l'**action 06 : Mise en place des mécanismes de financement des PMEESA**

, il s'agira de :

- Accroître l'offre en financement des PMEESA ;
- Mettre en place un programme d'assistance à la mobilisation des financements internationaux auprès des PTF par le secteur privé.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 043

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION DES PME LOCALES	Assurer la pérennisation des entreprises créées	Taux d'accroissement des PME ayant bénéficiées des mesures d'accompagnement mise en place	30	35	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme
02	PROMOTION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE	Susciter une vocation d'entrepreneur auprès de toutes les couches sociales	Proportion d'entreprises créées et fonctionnelles ayant bénéficiées d'un accompagnement	12	15	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme
03	ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET A LA STRUCTURATION DES UNITES ET ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE	Promouvoir la création et la structuration des unités et entreprises de l'économie sociale	Proportion d'unités et d'entreprises de l'économie sociale créées et mises en place ayant bénéficié d'un accompagnement à la création	10	20	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme
06	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT	Accroître la migration des artisans en UPA	Nombre d'UPA mises en place	100	200	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

07	MIGRATION DES UNITES DE PRODUCTION INFORMELLES (UPI) VERS LE SECTEUR FORMEL (TRAIN MY GENERATION)	Promouvoir la migration des UPI et les travailleurs techniques du secteur informel vers le formel	Proportion d'UPI et de travailleurs techniques ayant migré vers le secteur formel	5	10	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme
----	---	---	---	---	----	--

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 044

TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 ACCOMPAGNEMENT DES PMEESA DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES CIBLEES (AGRO-INDUSTRIE, ENERGIE, FORET-BOIS, NUMERIQUE, TEXTILE-CONFECTION-CUIR, MINES-METALLURGIE-SIDERURGIE, HYDROCARBURES-RAFFINAGE ET CHIMIE/PHARMACIE)	Accroître la production des PMEESA dans les industries manufacturières ciblées	Taux d'accroissement des PMEESA des industries manufacturières ciblées accompagnées	10	12	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme
04 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME	Améliorer la compétitivité des PMEESA au Cameroun	Proportion des PMEESA accompagnées dans le processus de normalisation respectant les normes	80	85	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme
05 MISE EN PLACE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES PMEESA	Accroître l'offre en financement des PMEESA	Taux d'accroissement des offres en financement des PMEESA	17	22	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 167

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	65	75	Rapports d'activité de la Division des Affaires Juridiques
02 PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	8	8	Rapports de PPBS " revue des activités, CDMT, RAP, PAP"
03 SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Nombre de documents statistiques élaborés et validés	5	13	Notes de Conjonctures, Annuaire Statistique, Notes de Perspectives
04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les performances des personnels du MINPMEESA	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	50	70	Les rapports du Service des Formations et des Stages et des Services Déconcentrés
05 CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Nombre de structures contrôlées et auditées par an	20	70	Rapport des missions d'audit de l'inspection Générale - les rapports de la Cellule de Suivi
06 CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Assurer l'accès des textes sur les PMEESA aux personnels	Nombre des recueils produits	20	50	Rapport d'activités de la Division des Affaires Juridiques

SYNTHESE DE LA STRATEGIE**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

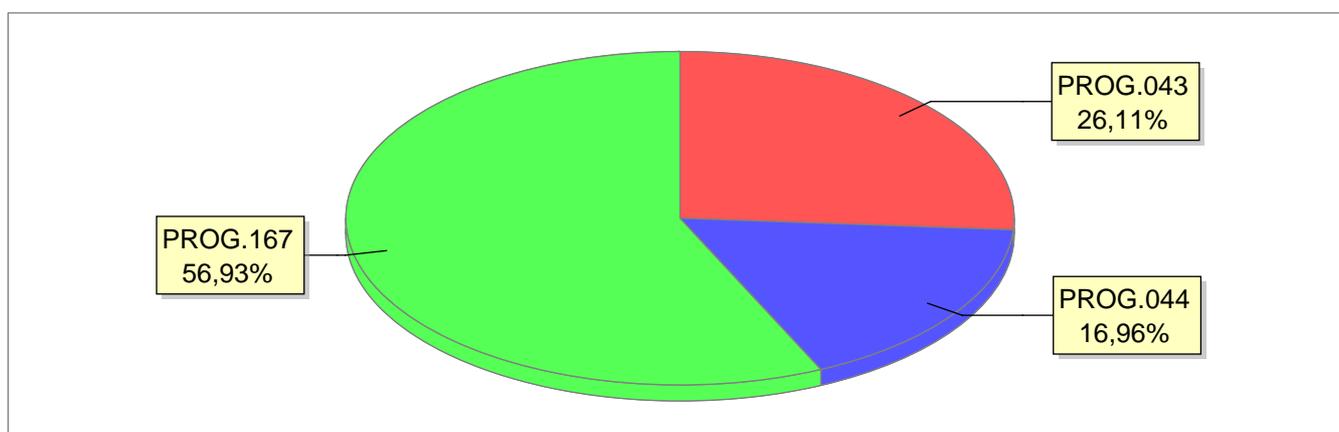
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées au sein du MINPMEESA	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	20	26	Rapport d'activités des structures techniques
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des structures du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour archivage des documents et informations	100	50	Rapports d'activités (Archives et SDACL)
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	8	34	Rapports d'activités (Cellule de Suivi)

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

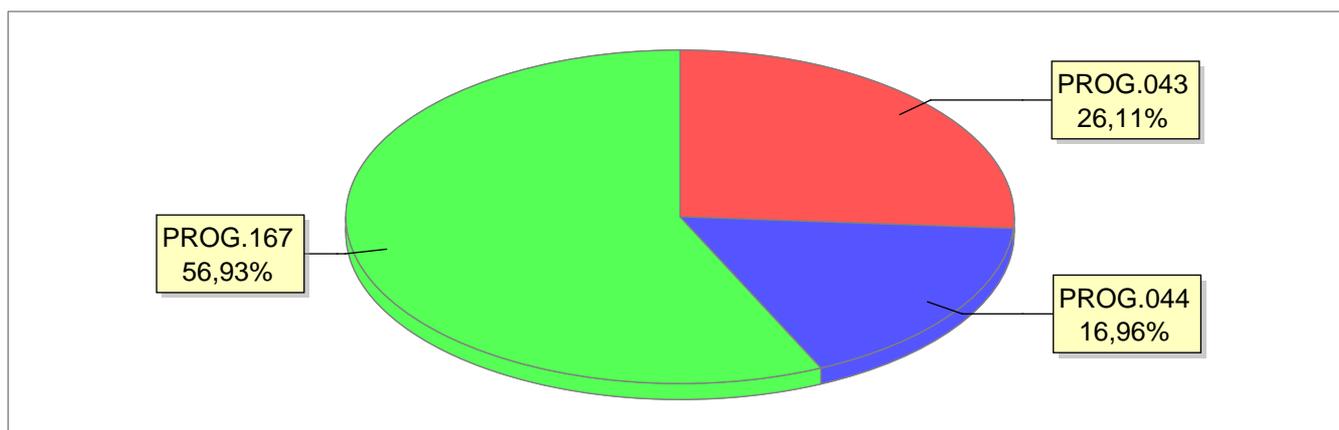
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
043 PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	1 497 004 000	1 497 004 000	1 182 243 000	1 182 243 000	2 679 247 000	2 679 247 000
044 TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	1 090 547 000	1 090 547 000	650 000 000	650 000 000	1 740 547 000	1 740 547 000
167 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	5 023 449 000	5 023 449 000	817 757 000	817 757 000	5 841 206 000	5 841 206 000
TOTAL	7 611 000 000	7 611 000 000	2 650 000 000	2 650 000 000	10 261 000 000	10 261 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 043

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

AUGUSTINE MENANGA NKADA

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Au Cameroun, on remarque que la majorité d'initiateurs de projets sont pour la plupart concentrés dans le secteur informel. 54,5 % des acteurs du secteur informel disposent au plus d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle, et bien que dotés d'un savoir-faire, ils ne disposent pas de compétences requises pour répondre aux besoins de l'industrialisation. Il est également relevé le problème d'inadéquation entre la qualité des ressources humaines et le marché de l'emploi. Pour principales causes, on note la faible offre en formations professionnelles et certifiantes, et le caractère généraliste de la plupart des curricula académiques. Ce qui a pour conséquence la **faible insertion socioéconomique de la population active**.

Le présent programme a pour objectif d'assurer l'insertion économique des populations conformément aux objectifs de la SND30 notamment celui relatif à l'amélioration des conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi.

Cette insertion se fait à travers les trois composantes du MINPMEESA notamment les PME, les acteurs de l'Economie Sociale et les Artisans. Il est question dans ce programme d'orienter les cibles du MINPMEESA dans le sens des directives de la nouvelle stratégie en s'assurant qu'elles jouent effectivement leurs rôles notamment en matière de création d'emplois décents.

Le présent programme couvre les champs ci-après :

- Diffusion de la culture entrepreneuriale ;
- Incubation et accélération ;
- Migration des Unités de Production Informelle vers le secteur formel ;
- Création des entreprises.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître le nombre des Petites et Moyennes Entreprises, Unités de l'Economie et des artisans créés et viables.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des PME, unités et entreprises de l'économie sociale et artisans créées	%	2022	7	2023	12

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des PME, unités et entreprises de l'économie sociale et artisans créées
Objectif	Accroître le nombre des Petites et Moyennes Entreprises, Unités de l'Economie et des artisans créés et viables.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	043 - PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel (DAMSI), Direction de l'Economie Sociale (DES)
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$(a \text{ (Nombre de PME créées)} / (\text{Stock des PME}) + \beta \text{ (Nombre d'entreprises de l'économie sociale créées)} / (\text{Stock d'entreprises de l'économie sociale}) + \gamma \text{ (Nombre d'Unités de production artisanale enregistrées)} / (\text{Stock d'unités de production artisanale}))$ Avec $a=0,5$; $\beta=0,3$ et $\gamma=0,2$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2016 Valeur: 4,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023 Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 5
	Année: 2024 Valeur: 7
	Année: 2025 Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	DPME, DAMSI, DES
Mode de collecte des données	enquêtes
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Eudes et de la Prospective
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublons
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DES PME LOCALES
- ACTION 02:** PROMOTION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE
- ACTION 03:** ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET A LA STRUCTURATION DES UNITES ET ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE
- ACTION 06:** PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT
- ACTION 07:** MIGRATION DES UNITES DE PRODUCTION INFORMELLES (UPI) VERS LE SECTEUR FORMEL (TRAIN MY GENERATION)

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Pour atteindre l'objectif du présent programme, la stratégie adoptée consiste principalement à inculquer la culture entrepreneuriale à l'ensemble des couches de la population à travers la création d'entreprises, mais aussi à densifier les structures d'incubation.

Pour ce faire, les actions à mettre en œuvre sur la période 2022-2030 sont déclinées de la manière suivante :

Action 01 : Promotion de la culture entrepreneuriale ;

Action 02 : Accompagnement à la création et à la structuration des unités et entreprises de l'Economie sociale ;

Action 03 : Promotion et développement de l'artisanat ;

Action 04 : Migration des Unités de Production Informelles (UPI) vers le secteur formel (Train MyGeneration).

Pour l'exercice 2023 il est question de :

(i) Poursuivre l'accompagnement des primo entrepreneurs (femmes, les jeunes et les travailleurs reconvertis) à travers l'organisation de la « business week network » des PMEESA, juniors entreprises et startups, l'accompagnement à la participation au programme « start and improve your business » dans le Nord-Ouest, Sud-Ouest et l'Extrême-Nord, l'organisation du colloque international sur l'éducation de l'entrepreneuriat, l'élaboration du dispositif d'accompagnement des travailleurs reconvertis ;

(ii) Amélioration et densification de l'offre en structures d'incubation à travers la Vulgarisation du cadre réglementaire sur les structures d'incubation et l'Organisation du Congrès national sur l'incubation ;

(iii) La Promotion de l'économie sociale dans les Collectivités Territoriales Décentralisées qui se fera par les appuis aux initiatives Locales de développement ;

(iv) L'accompagnement des couches sociales vulnérables à la création et à la gestion des Unités de l'Economie Sociale ;

(v) L'organisation des salons régionaux et départementaux de l'artisanat ;

(vi) La poursuite de l'accompagnement des UPI à la migration de l'informel vers le formel à travers la sensibilisation des UPI sur les avantages sociaux financiers et sanitaires des cartes

professionnelles des artisans ;

(vii) Le renforcement des capacités des artisans et des UPI à la tenue de la comptabilité.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DES PME LOCALES

A travers cette action le MINPMEESA accompagne les PME locales à accroître leur visibilité sur les marchés locaux et internationaux.

Les activités menées dans le cadre de cette action sont :

- (i) La mise en œuvre du Projet SHETRADES OUTLOOK Cameroun qui vise le renforcement des capacités des femmes entrepreneures dans l'utilisation des outils de production et transformation dans les sous-secteurs de l'agro-industrie, textile-confection-cuir et forêt-bois ; la participation aux foras des femmes entrepreneures dans les circuits du commerce international ;
- (ii) Le renforcement de l'accès des PME aux marchés (national et international) ;
- (iii) La sensibilisation des PME à leur formalisation à travers leur adhésion aux Centres de Gestion Agréés (CGA) ;
- (iv) La participation des PME aux événements promotionnels majeurs à caractère économique aux niveaux national et international.

OBJECTIF 1. Assurer la pérennisation des entreprises créées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement des PME ayant bénéficiées des mesures d'accompagnement mise en place	%	2022	30	2023	35

ACTION 02

PROMOTION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

Il est question pour cette action, d'inculquer aux populations la culture d'entreprendre, favorable à l'auto-emploi via la création d'entreprise.

A cet effet, il est envisagé pour l'année 2023 la densification des structures d'incubation qui sont les lieux par excellence de la diffusion de la culture entrepreneuriale ; l'optimisation du fonctionnement de la Pépinière Nationale Pilote d'Edéa et l'accompagnement d'au moins 10 structures privées d'incubation.

Par ailleurs, il est question d'aménager un cadre légal et réglementaire pour l'institutionnalisation véritable de l'encadrement de l'entrepreneuriat. Il s'agit ici de proposer, en partenariat avec les administrations du secteur de l'éducation, un cadre réglementaire propice à l'intégration des modules relatifs à l'entrepreneuriat dans les cursus scolaire aussi bien dans les lycées, collèges que dans les universités et grandes écoles.

Il est également question de cibler spécifiquement les jeunes, les femmes et les primo entrepreneurs et d'adapter les accompagnements en tenant compte des spécificités propres à ces catégories.

OBJECTIF 1. Susciter une vocation d'entrepreneur auprès de toutes les couches sociales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'entreprises créées et fonctionnelles ayant bénéficiées d'un accompagnement	%	2020	12	2023	15

ACTION 03**ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET A LA STRUCTURATION DES UNITES ET ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE**

Cette action vise la promotion de l'emploi et l'insertion socioéconomique des acteurs de l'économie sociale. A cet effet, il sera question de :

- (i) Promouvoir l'économie sociale dans les Collectivités Territoriales Décentralisées. En effet avec l'adoption de la **loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées**, l'accent est désormais mis sur l'autonomisation économique des CTD pour faciliter l'insertion socioéconomique des jeunes au niveau local ;
- (ii) Accompagner les femmes et les jeunes à la création et à la gestion des sociétés coopératives, à travers des campagnes de sensibilisation et de formation nécessaire à leur dynamisation ;
- (iii) Renforcer le dispositif juridique de promotion de l'économie sociale, à travers notamment :
 - des Campagnes de vulgarisation et d'appropriation du cadre normatif de l'Economie Sociale par les responsables du MINPMEESA,
 - l'élaboration des textes sur le régime d'enregistrement des unités de l'Economie Sociale,
 - la préparation des textes portant organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Economie Sociale.
- (iv) Mettre en place le Programme National de Développement de l'Economie Sociale.

OBJECTIF 1. Promouvoir la création et la structuration des unités et entreprises de l'économie sociale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'unités et d'entreprises de l'économie sociale créées et mises en place ayant bénéficié d'un accompagnement à la création	%	2022	10	2023	20

ACTION 06**PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT**

Cette action suscite la migration des artisans en unités de production artisanale en faveur du développement des mécanismes de promotion de la production artisanale. A cet effet, il sera question de :

- (i) Finaliser la mise en place et le suivi du fonctionnement des Villages artisanaux qui permettra d'offrir aux artisans, des espaces adéquats de fabrication, d'exposition et de commercialisation ;
- (ii) Mettre en place un dispositif mutualiste de couverture de risques encourus par les artisans et les entreprises artisanales ;
- (iii) Le renforcement et dispositif juridique de l'artisanat avec l'élaboration des textes portant création du Conseil National de l'Artisanat, portant mise en place des chambres de métiers et portant mise en place de centre des ressources professionnelles.

OBJECTIF 1. Accroître la migration des artisans en UPA

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'UPA mises en place	nb	2022	100	2023	200

ACTION 07**MIGRATION DES UNITES DE PRODUCTION INFORMELLES (UPI) VERS LE SECTEUR FORMEL (TRAIN MY GENERATION)**

Cette action vise la migration des UPI et des travailleurs techniques du secteur informel vers le formel afin d'assurer la pérennisation des emplois et l'insertion économique de la population. Il s'agit de :

- (i) Faciliter la migration des UPI vers le secteur formel à travers l'accompagnement des agents communaux chargés de l'enregistrement des artisans, le renforcement des capacités des artisans à la tenue de la comptabilité, le déploiement de l'application d'enrôlement des artisans dans les régions et l'organisation d'un forum sur la migration ;
- (ii) La mise en place des incitations à la migration des UPI dont, l'organisation d'un Concours « Grands Prix Nationaux de la Formalisation de l'artisan ».

OBJECTIF 1. Promouvoir la migration des UPI et les travailleurs techniques du secteur informel vers le formel

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'UPI et de travailleurs techniques ayant migré vers le secteur formel	%	2022	5	2023	10

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accroissement des PME ayant bénéficiées des mesures d'accompagnement mise en place	
Objectif	Assurer la pérennisation des entreprises créées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	043 - PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DES PME LOCALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat des Migration de Secteur Informel (DAMSI), Direction de l'économie Sociale (DES)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\left(\frac{\text{Nombre de des PME ayant bénéficiées des mesures d'accompagnement mise en place à l'année } n - \text{Nombre de des PME ayant bénéficiées des mesures d'accompagnement mise en place à l'année } n-1}{\text{Nombre de des PME ayant bénéficiées des mesures d'accompagnement mise en place à l'année } n-1} \right) * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 35.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 35
	Année: 2024	Valeur: 40
	Année: 2025	Valeur: 44
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DPME	
Mode de collecte des données	Enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage et doublons.	
Modalités d'interprétation	Il s'agira de recenser le nombre de PME ayant bénéficiées des mesures d'accompagnement mise en place	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'entreprises créées et fonctionnelles ayant bénéficiées d'un accompagnement	
Objectif	Susciter une vocation d'entrepreneur auprès de toutes les couches sociales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	043 - PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	
Action concernée par l'objectif	02 - PROMOTION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel (DAMSI), Direction de l'Economie Sociale (DES)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$((\text{Nombre d'entreprises accompagnées à la création d'entreprises à l'année n})/(\text{Nombre d'entreprises créées dans les CFCE à l'année n})) * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur: 23
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DPME	
Mode de collecte des données	DPME	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublon	
Modalités d'interprétation	Il sera question d'une part de vérifier dans les registres des CFCE l'effectivité de création des entreprises accompagnées à la création et d'autre part de collecter les informations sur leur fonctionnalité auprès de la Direction Générale des Impôts	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'unités et d'entreprises de l'économie sociale créées et mises en place ayant bénéficié d'un accompagnement à la création	
Objectif	Promouvoir la création et la structuration des unités et entreprises de l'économie sociale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	043 - PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	
Action concernée par l'objectif	03 - ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET A LA STRUCTURATION DES UNITES ET ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Economie Sociale (DES)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel (DAMSI)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$((\text{Nombre d'unités et d'entreprises de l'économie sociale créées et mises en place ayant bénéficié d'un accompagnement à la création à l'année n})/(\text{Nombre d'unités et d'entreprises de l'économie sociale créées et mises en place})) * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 38
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de l'Economie Sociale (DES)	
Mode de collecte des données	enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublons	
Modalités d'interprétation	La collecte de l'information se fera à travers le registre des unités de l'ES institué par la loi 2019 sur l'ES. En additif, il sera également question de collecter les données dans les registres Coop-Gic du MINADER	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'UPA mises en place	
Objectif	Accroître la migration des artisans en UPA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	043 - PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	
Action concernée par l'objectif	06 - PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat, de la Migration du Secteur Informel (DAMSI)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Economie Sociale (DES), Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Méthode par comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 200.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 200
	Année: 2024	Valeur: 300
	Année: 2025	Valeur: 375
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de l'Artisanat, de la Migration du Secteur Informel (DAMSI)	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etude et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Doublons	
Modalités d'interprétation	Les données seront collectées auprès des CTD (BCA) au courant de l'année.	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'UPI et de travailleurs techniques ayant migré vers le secteur formel	
Objectif	Promouvoir la migration des UPI et les travailleurs techniques du secteur informel vers le formel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	043 - PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	
Action concernée par l'objectif	07 - MIGRATION DES UNITES DE PRODUCTION INFORMELLES (UPI) VERS LE SECTEUR FORMEL (TRAIN MY GENERATION)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAMSI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DES, DPME	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	((Nombre d'UPI et de travailleurs techniques accompagnés ayant migré vers le secteur formel)/(Nombre d'UPI et de travailleurs techniques ayant migrés vers le secteur formel))*100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 19
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAMSI (CAIM)	
Mode de collecte des données	Enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etude et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublons	
Modalités d'interprétation	Il s'agit de répertoire dans les fichiers de créations d'entreprises dans les CFCE, de création des OES au MINADER et d'enregistrements des artisans dans les BCA, le nombre d'UPI ayant migré au courant de l'année	
5) Commentaires		
RAS		

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DES PME LOCALES	88 500 000	88 500 000	0	0	88 500 000	88 500 000
02	PROMOTION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE	142 500 000	142 500 000	400 000 000	400 000 000	542 500 000	542 500 000
03	ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET A LA STRUCTURATION DES UNITES ET ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE	45 000 000	45 000 000	700 000 000	700 000 000	745 000 000	745 000 000
06	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT	416 404 000	416 404 000	82 243 000	82 243 000	498 647 000	498 647 000
07	MIGRATION DES UNITES DE PRODUCTION INFORMELLES (UPI) VERS LE SECTEUR FORMEL (TRAIN MY GENERATION)	804 600 000	804 600 000	0	0	804 600 000	804 600 000
TOTAL		1 497 004 000	1 497 004 000	1 182 243 000	1 182 243 000	2 679 247 000	2 679 247 000

7. PROGRAMME 044

**TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES
UNITES DE PRODUCTION**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MAMOUDOU BOBBO

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'un des défis majeurs à relever par notre pays en vue de l'atteinte de son émergence à l'horizon 2035 est la Transformation Structurale de son économie, qui est le pilier central de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30), cadre de référence de la mise en œuvre de la seconde phase de la « Cameroun Vision 2035 ». A cet égard, le secteur privé, dominé par les Petites et Moyennes Entreprises (PME), constitue un acteur majeur de cette dynamique. Malgré leur fragilité et leur taux de mortalité élevé, les PME contribuent à la création des richesses et des emplois. Il est à noter que le tissu économique camerounais est composé à 99,8% des PME, dont 79,32 % sont de Très Petites Entreprises (TPE), 19,43 % de Petites Entreprises (PE), et 1,25 % de Moyennes Entreprises (ME). Suivant la répartition par secteur d'activité, ces acteurs de notre tissu productif se retrouvent à 84,2% dans le secteur tertiaire, 15,63% dans le secteur secondaire et seulement 0,17% dans le secteur primaire. Leur efficacité dépend non seulement de leurs capacités financières, des compétences de leurs promoteurs, des opportunités du marché, mais davantage de la qualité des politiques publiques qui y sont définies.

Au regard des objectifs de la SND30 en matière d'industrialisation, il est urgent d'accompagner nos différentes cibles afin que celles-ci favorisent le changement de structure de l'économie camerounaise conformément aux standards des pays émergents à l'horizon 2030. La dynamisation des secteurs primaire et secondaire s'impose pour accroître la production locale de matières premières et favoriser la transformation des produits en faveur du « mix import/substitution et promotion des exportations ». Cette transformation repose principalement sur la densification du tissu industriel (porter la part du secteur secondaire dans le PIB à 36,8% à l'horizon 2030). A cet effet, il s'agira de porter la part de la Valeur Ajoutée Manufacturière dans le Produit Intérieur Brut de 14,5% en 2017 à 25% en 2030, d'accroître la part des exportations des produits manufacturiers dans le total des exportations de 26,3% en 2015 à 54,5% en 2030.

C'est dans cette perspective que le programme 044 intitulé « Transformation et Modernisation des Unités de Production » a pour objectif d'accroître la production des PMEESA du secteur secondaire. Ce programme vise à répondre aux besoins de consommation locale principalement satisfaite par les produits d'importation. A cet effet, la contribution des PMEESA à la convergence des objectifs macro-économique en termes d'industrialisation dans la SND30 se matérialise par un effort de disposer davantage d'entreprises du secteur secondaire en vue de combler le gap de 10,5% de la VAM attendue à l'horizon 2030.

Le présent programme couvre les champs ci-après :

- Structuration des PMEESA ;
- Accompagnement technique et financier des PMEESA ;
- Accompagnement à la norme et à la qualité des produits ;
- Accompagnement à la compétitivité des PMEESA.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la production de Petites et Moyennes Entreprises, unités de l’Economie sociale et des artisans du secteur secondaire

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement des PMEESA transformées et/ou modernisées	%	2022	10	2023	11

PROGRAMME 044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'accroissement des PMEESA transformées et/ou modernisées
Objectif	Accroître la production de Petites et Moyennes Entreprises, unités de l'Economie sociale et des artisans du secteur secondaire
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPME, DES, DAMSI
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPME; DAMSI
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$\left(\frac{a \text{ (Nombre de PME transformées et/ou modernisées à l'année n - Nombre de PME transformées et/ou modernisées à l'année n-1)}}{\text{Nombre de PME transformées et/ou modernisées à l'année n-1}} + \beta \frac{\text{Nombre d'entreprises de l'ES transformées et/ou modernisées à l'année n - Nombre d'entreprises de l'ES transformées et/ou modernisées à l'année n-1}}{\text{Nombre d'entreprises de l'économie sociale accompagnées à l'année n-1}} + \gamma \frac{\text{Nombre d'UPA transformées et/ou modernisées à l'année n - Nombre d'UPA transformées et/ou modernisées à l'année n-1}}{\text{Nombre d'UPA transformées et/ou modernisées à l'année n-1}} \right) * 100$ <p>Avec $a=0,5$; $\beta=0,3$ et $\gamma=0,2$</p>
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2016 Valeur: 5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023 Valeur: 11.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 11
	Année: 2024 Valeur: 12
	Année: 2025 Valeur: 14,3
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme,
Mode de collecte des données	Enquêtes
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion
Vérification/ Validation des données	Traitement des données
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublons
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ACCOMPAGNEMENT DES PMEESA DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES CIBLEES (AGRO-INDUSTRIE, ENERGIE, FORET-BOIS, NUMERIQUE, TEXTILE-CONFECTION-CUIR, MINES-METALLURGIE-SIDERURGIE, HYDROCARBURES-RAFFINAGE ET CHIMIE/PHARMACIE)
- ACTION 04:** AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME
- ACTION 05:** MISE EN PLACE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES PMEESA

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Pour atteindre l'objectif du présent programme, la stratégie adoptée consiste principalement à accroître l'offre locale en produits manufacturiers (Made in Cameroon) en quantité et de qualité à même de répondre aux besoins de consommation locale, à travers l'accompagnement à la modernisation/transformation des unités de production.

Pour ce faire, les actions à mettre en œuvre sur la période 2022-2030 sont déclinées de la manière suivante :

Action 01 : Accompagnement des PMEESA des industries manufacturières ciblées (agro-industrie, énergie, forêt-bois, numérique, textile-confection-cuir, mines-métallurgie-sidérurgie, hydrocarbures-raffinage et chimie/pharmacie ;

Action 02 : Accompagnement des PMEESA dans le recyclage des déchets ;

Action 03 : Accompagnement au développement des PMEESA dans les domaines de l'innovation ;

Action 04 : Amélioration de la compétitivité des PMEESA ;

Action 05 : Promotion des PME locales.

Action 06 : Mise en place des mécanismes de financement des PMEESA.

Pour l'exercice 2023 il est question de :

(i) Appui à l'amélioration de la production des PMEESA agricole et agroalimentaire à travers la mise en réseau des PMEESA de production et de transformation des produits agricoles et alimentaires, le renforcement des capacités techniques des acteurs des Interprofessions et la subvention en capital au programme d'appui à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux (PACD/PME) ;

(ii) Appui à l'insertion des PMEESA de la transformation du bois dans les chaînes de valeur locales à travers la mise en réseau des acteurs des chaînes de valeur locales de la transformation du bois, le renforcement des capacités techniques des petites unités mises en place et l'appui à l'insertion dans les chaînes de valeur locales ;

(iii) Développement des PMEESA de la filière textile-confection-cuir à travers le renforcement des capacités techniques des OES dans la production du coton graine dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est, la mise en réseau des acteurs de la filière textile-confection-cuir, le renforcement des capacités techniques des petites unités mises en place et l'incitation à la production des tenues de sport en fibres de coton.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ACCOMPAGNEMENT DES PMEESA DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES CIBLEES (AGRO-INDUSTRIE, ENERGIE, FORET-BOIS, NUMERIQUE, TEXTILE-CONFECTION-CUIR, MINES-METALLURGIE-SIDERURGIE, HYDROCARBURES-RAFFINAGE ET CHIMIE/PHARMACIE)

La SND30 a identifié un ensemble de sous-secteurs prioritaires : Energie, Agro-industrie, le Numérique, Forêt-Bois, Textile-confection-cuir, Mines-Métallurgie-Sidérurgie, Hydrocarbures-Pétrochimie-Raffinage, Chimie-Pharmacie, Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques. Le choix du MINPMEESA s'est porté sur trois sous-secteurs déclencheurs à savoir l'Agro-industrie, le Textile-Confection-Cuir et Forêt-Bois. L'objectif de cette action est d'accroître leur volume de production aussi bien en qualité qu'en quantité.

L'atteinte de cet objectif se fera à travers :

- (i) L'appui à l'amélioration de la production des PMEESA agricole et agroalimentaire ;
- (ii) L'appui à l'insertion des PMEESA de la transformation du bois dans les chaînes de valeur locales ;
- (iii) L'accompagnement des OES de la production cotonnière ;
- (iv) Les appuis à l'amélioration de la production et de la transformation du coton en fibre de coton par les PMEESA ;
- (v) Le développement des PMEESA de la filière textile-confection-cuir.

OBJECTIF 1. Accroître la production des PMEESA dans les industries manufacturières ciblées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'accroissement des PMEESA des industries manufacturières ciblées accompagnées	%	2022	10	2023	12

ACTION 04

AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME

A travers cette action le MINPMEESA entend promouvoir l'émergence des PMEESA suffisamment compétitives capables d'alimenter le marché national et international. Les activités ci-après seront menées :

- Accompagnement Technique non financier des PME ;
- Appui au développement du secteur privé ;
- Mise en œuvre de la politique gouvernementale de la RSE ;
- Amélioration de la qualité des produits des PMEESA ;
- Développement de la compétitivité dans les filières et chaîne de valeurs

OBJECTIF 1. Améliorer la compétitivité des PMEESA au Cameroun

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des PMEESA accompagnées dans le processus de normalisation respectant les normes	%	2022	80	2023	85

ACTION 05**MISE EN PLACE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES PMEESA**

En réponse à la problématique d'accès des PMEESA aux financements, cette action vise à accroître l'offre en financement de ces derniers à travers le développement des mécanismes de financements innovants et l'intermédiation financière avec les différents Partenaires Techniques et Financiers. Pour y parvenir, les activités ci-après sont programmées :

- (i) Mise en place de mécanismes de financement des PMEESA ;
- (ii) Mise en place de mécanismes de financement innovants.

OBJECTIF 1. Accroître l'offre en financement des PMEESA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement des offres en financement des PMEESA	%	2022	17	2023	22

PROGRAMME 044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accroissement des PMEESA des industries manufacturières ciblées accompagnées	
Objectif	Accroître la production des PMEESA dans les industries manufacturières ciblées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	
Action concernée par l'objectif	01 - ACCOMPAGNEMENT DES PMEESA DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES CIBLEES (AGRO-INDUSTRIE, ENERGIE, FORET-BOIS, NUMERIQUE, TEXTILE-CONFECTION-CUIR, MINES-METALLURGIE-SIDERURGIE, HYDROCARBURES-RAFFINAGE ET CHIMIE/PHARMACIE)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPME, DAMSI, DES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPME, DAMSI, DES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[(Production des PMEESA des industries manufacturières ciblées accompagnées à l'année n – Production des PMEESA des industries manufacturières ciblées accompagnées à l'année n-1)/ Production des PMEESA des industries manufacturières ciblées accompagnées à l'année n-1]*100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 12
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme, annuaire statistique	
Mode de collecte des données	Enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage et doublons	
Modalités d'interprétation	Il s'agira de dénombrer l'ensemble des PMEESA des industries manufacturières ciblées ayant été accompagnés dans le processus de transformation et de modernisation	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportions de PMEESA accompagnées dans le processus de recyclage des déchets	
Objectif	Développer l'industrie locale de transformation des déchets	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	
Action concernée par l'objectif	02 - ACCOMPAGNEMENT DES PMEESA DANS LE RECYCLAGE DES DECHETS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DES, DPME, DAMSI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DES, DPME, DAMSI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\frac{a \text{ (Nombre de PME accompagnés dans le processus de recyclage des déchets)} + \beta \text{ (Nombre d'entreprises de l'économie sociale accompagnés dans le processus de recyclage des déchets)}}{\text{Stock des PME opérant dans le processus de recyclage des déchets} + \beta \text{ (Stock d'entreprises de l'économie sociale opérant dans le processus de recyclage des déchets)}} + \gamma \text{ (Nombre d'Unités de production artisanale accompagnés dans le processus de recyclage des déchets)}}{\text{Stock d'unités de production artisanale opérant dans le processus de recyclage des déchets}}} * 100$ <p>Avec $a=0,5$; $\beta=0,3$ et $\gamma=0,2$</p>	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 38
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme	
Mode de collecte des données	Enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Recueil d'informations insuffisant, mauvaise formulation des questions	
Modalités d'interprétation	Il s'agira de dénombrer l'ensemble des PMEESA accompagnés opérant dans le processus de recyclage des déchets	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres PMEESA accompagnés pour en faire des champions nationaux	
Objectif	Développer les PMEESA dans les secteurs innovants pour en faire des champions nationaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	
Action concernée par l'objectif	03 - ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DES PMEESA DANS LES DOMAINES DE L'INNOVATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPME, DES, DAMSI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPME, DES, DAMSI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Méthode par comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 225.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 225
	Année: 2024	Valeur: 450
	Année: 2025	Valeur: 575
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projet et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublons	
Modalités d'interprétation	Il s'agira de dénombrer le nombre de PMEESA accompagnés et ayant migré en champions nationaux	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des PMEESA accompagnées dans le processus de normalisation respectant les normes
Objectif	Améliorer la compétitivité des PMEESA au Cameroun
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DES, DPME, DAMSI
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPME, DAMSI, DES
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$\frac{(a \text{ (Nombre de PME accompagnés dans le processus de normalisation respectant les normes)} + \beta \text{ (Nombre d'entreprises de l'économie sociale accompagnés dans le processus de normalisation respectant les normes)} + \gamma \text{ (Nombre d'unités de production artisanale accompagnés dans le processus de normalisation respectant les normes)})}{(\text{Nombre des PME accompagnées dans le processus de normalisation}) + \beta \text{ (Nombre d'entreprises de l'économie sociale accompagnés dans le processus de normalisation respectant les normes)} + \gamma \text{ (Nombre d'unités de production artisanale accompagnés dans le processus de normalisation)}} * 100$ Avec $a=0,5$; $\beta=0,3$ et $\gamma=0,2$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 85
	Année: 2024 Valeur: 90
	Année: 2025 Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme
Mode de collecte des données	Enquêtes
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 F CFA
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage et doublons.
Modalités d'interprétation	Il s'agira de recenser le nombre de PMEESA ayant bénéficié de l'accompagnement du MINPMEESA à l'acquisition des normes et qui les respectent
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accroissement des offres en financement des PMEESA	
Objectif	Accroître l'offre en financement des PMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	044 - TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	
Action concernée par l'objectif	05 - MISE EN PLACE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES PMEESA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DICOOP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG; DAJ; DAMSI, DES, DPME	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\left(\frac{\text{Volume de crédits accordés par les PTF en faveur des PMEESA à l'année } n - \text{Volume de crédits accordés par les PTF en faveur des PMEESA à l'année } n-1}{\text{Volume de crédits accordés par les PTF en faveur des PMEESA à l'année } n-1} \right) * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 22.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 22
	Année: 2024	Valeur: 25
	Année: 2025	Valeur: 28
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel des performances (RAP) de l'année N-1, rapport du comité interne de suivi du BIP, Rapport de performance du programme	
Mode de collecte des données	Enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublons	
Modalités d'interprétation	Il s'agira de dénombrer les différentes offres de financement négociées par le MINPMEESA en faveur des PMEESA	
5) Commentaires		
RAS		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ACCOMPAGNEMENT DES PMEESA DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES CIBLEES (AGRO-INDUSTRIE, ENERGIE, FORET-BOIS, NUMERIQUE, TEXTILE-CONFECTION-CUIR, MINES-METALLURGIE-SIDERURGIE, HYDROCARBURES-RAFFINAGE ET CHIMIE/PHARMACIE)	124 000 000	124 000 000	0	0	124 000 000	124 000 000
04	AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME	90 000 000	90 000 000	650 000 000	650 000 000	740 000 000	740 000 000
05	MISE EN PLACE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES PMESSA	876 547 000	876 547 000	0	0	876 547 000	876 547 000
TOTAL		1 090 547 000	1 090 547 000	650 000 000	650 000 000	1 740 547 000	1 740 547 000

8. PROGRAMME 167

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
MINISTERE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JOSEPH TCHANA

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'entrée en vigueur depuis le mois de janvier 2013 du Nouveau Régime Financier de l'Etat consacre la mise en œuvre du budget programme dans la gestion des dépenses publiques et appelle le renforcement des ressources tant humaines que matérielles pour assurer la réalisation des objectifs de la stratégie du MINPMEESA. Il est question dans ce programme, de créer des conditions en vue de permettre l'émergence des rendements optimum des personnels du MINPMEESA.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	La Direction des Affaires Générales (DAG).	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective (DEPP), la Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel (DAMSI), la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), la Direction de l'Economie Sociale (DES), la Division des Affaires juridiques (DAJ), la Division de la Coopération et du Partenariat (DICOOP)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[Nombre d'activités réalisées en année n / Nombre d'activités budgétisées en année n-1] *100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 86
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 F CFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Doublons	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
- ACTION 03:** SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie pour atteindre l'objectif poursuivi par ce programme à savoir, améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA se fera ainsi qu'il suit : -Coordonner et suivre les activités au MINPMEESA à travers la mise sur pied d'un dispositif de suivi/évaluation des tâches, des activités et des actions de chaque programme. On procèdera par la désignation des responsables d'activités, d'actions et de programmes. Ceux-ci seront chargés à leur niveau de mettre en place une organisation interne pour optimiser l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agira également ici de mettre en place la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption.

- Elaborer les documents de planification du MINPMEESA. Ces activités seront mises en œuvre au sein du comité PPBS en collaboration avec les administrations partenaires (MINEPAT et MINFI). Il sera question de produire dans les délais les documents exigibles (CDMT, RRP, PPA, RAP, etc.), les documents produits permettront d'optimiser la qualité de la dépense publique du MINPMEESA.
- Développer le système d'informations statistiques : la mise en œuvre des activités passe par la création d'un comité composé des responsables des directions techniques et ceux de l'Institut National de la Statistique. Un dispositif est déjà créé en collaboration avec les services déconcentrés du MINPMEESA pour faciliter la circulation des données des sources vers les coordonnateurs de programmes et les directions techniques, avec pour objectif de produire des bulletins d'informations statistiques, des notes de conjonctures ainsi que des annuaires statistiques.
- Améliorer le cadre de travail au MINPMEESA. L'organisation mise en place pour atteindre les résultats commence par le recensement de tous les postes de travail, matériels et mobiliers de bureau, et des besoins par poste. Une programmation est faite en collaboration avec les responsables de programmes, les directions techniques et les services déconcentrés, celle-ci vise à prioriser les dotations en équipements, les réhabilitations et les constructions des

édifices.

- Améliorer les compétences des ressources humaines. Il s'agit de pourvoir en personnel tous les postes disponibles et de poursuivre les formations conformément aux recommandations de l'étude sur l'évaluation des besoins en renforcement de capacités au MINPMEESA.
- Participer à la lutte contre la corruption par l'élaboration d'une stratégie ministérielle. Des séminaires de sensibilisation et d'éducation aux méthodes de bonne gouvernance seront organisés et animés par les membres de la Cellule de lutte contre la corruption auprès des personnels des services centraux et déconcentrés.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL

L'organisation mise en place pour atteindre les résultats commence par le recensement de tous les postes de travail, du matériel, du mobilier de bureau et des besoins par poste. Une programmation est faite en collaboration avec les responsables de programmes, les directions techniques et les services déconcentrés. Celle-ci a pour but de prioriser les dotations en équipements, les réhabilitations et les constructions des édifices abritant les structures.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2022	65	2023	75

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

Ces activités seront mises en œuvre au sein du comité PPBS en collaboration avec les administrations partenaires (MINEPAT et MINFI). Il sera question ici de produire dans les délais les documents exigibles (CDMT, RRP, PPA, RAP, etc.), les documents produits permettront d'optimiser la qualité de la dépense publique au MINPMEESA.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2022	8	2023	8

ACTION 03**SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES**

Développer les TIC au MINPMEESA pour optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures au niveau central et déconcentré et accroître la célérité dans le traitement des dossiers.

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents statistiques élaborés et validés	nb	2022	5	2023	13

ACTION 04**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Il s'agit de pourvoir en personnels compétents tous les postes disponibles et de poursuivre le développement des Ressources Humaines conformément aux recommandations de l'étude sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités au MINPMEESA.

OBJECTIF 1. Améliorer les performances des personnels du MINPMEESA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2022	50	2023	70

ACTION 05**CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES**

Il va s'agir dans le cadre de la mise en œuvre de la présente action de mettre en place des mécanismes visant à optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESSA. Pour ce faire il est envisagé l'élaboration des outils d'harmonisation des procédures de production, de circulation et d'évaluation des documents dans les différentes structures du département ministériel.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de structures contrôlées et auditées par an	nb	2022	20	2023	70

ACTION 06**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

La présente action regroupe l'ensemble des activités d'assistance et de conseil juridique au département ministériel aussi bien au niveau de la défense de ses intérêts que dans la production des normes juridiques qui encadrent les domaines des PMEESA.

OBJECTIF 1. Assurer l'accès des textes sur les PMEESA aux personnels

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des recueils produits	nb	2022	20	2023	50

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Cette action vise à vulgariser et faire connaître les activités menées par le MINPMEESA pour accroître la visibilité des actions qui sont menées en faveur de sa cible par une bonne couverture médiatique.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées au sein du MINPMEESA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2022	20	2023	26

ACTION 08**RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

Il va s'agir dans cette action d'assurer un meilleur archivage des documents produits ou entrants dans le département ministériel. Il faudra également finaliser avec le manuel de procédures internes au département ministériel de même que le guide de l'utilisateur afin de lui permettre de mieux s'orienter dans le suivi de ses dossiers.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des structures du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour archivage des documents et informations	%	2022	100	2023	50

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

Coordonner et suivre les activités au MINPMEESA à travers la mise sur pied d'un dispositif de suivi/évaluation des tâches, des activités et des actions de chaque programme. On procédera par la désignation des responsables d'activités et d'actions. Ceux-ci seront chargés à leur niveau de mettre en place une organisation interne pour optimiser l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agira également ici de mettre en place la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	8	2023	34

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	La Direction des Affaires Générales (DAG)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Le Secrétariat Général (SG), la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective (DEPP), la Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel (DAMSI), la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), la Direction de l'Economie Sociale (DES), la Division des Affaires juridiques (DAJ), la Division de la Coopération et du Partenariat (DICOOP)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[Nombre de personnel disposant d'un poste de travail / Nombre total de personnel] *100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 55
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 75
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Doublons	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Le Secrétariat Général (SG), la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective (DEPP), la Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel (DAMSI), la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), la Direction de l'Economie Sociale (DES), la Division des Affaires juridiques (DAJ), la Division de la Coopération et du Partenariat (DICOOP)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Méthode par comptage	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des documents de la chaine PPBS produits au cours de l'année	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 8
	Année: 2025	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports des structures techniques, des services déconcentrés et des structures rattachées)	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Insuffisance des données fiables	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents statistiques élaborés et validés	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Services centraux et déconcentrés	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures sous-tutelles et rattachées	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Méthode par Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 13.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 13
	Année: 2024	Valeur: 13
	Année: 2025	Valeur: 13
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Services centraux et déconcentrés	
Mode de collecte des données	Enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des statistiques	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Mauvais échantillonnage, doublons	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les performances des personnels du MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	La Direction des Affaires Générales (DAG)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Le Secrétariat Général (SG), la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective (DEPP), la Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel (DAMSI), la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), la Direction de l'Economie Sociale (DES), la Division des Affaires juridiques (DAJ), la Division de la Coopération et du Partenariat (DICOOP)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[Effectif du personnel formé/ Effectif du personnel prévu par le plan annuel de formation] *100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Générales	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Doublons	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales, Cellule de Suivi	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des structures auditées et contrôlées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Inspection Générale	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 0000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Insuffisance d'informations fiables	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des recueils produits	
Objectif	Assurer l'accès des textes sur les PMEESA aux personnels	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridique (DAJ)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales (DAG)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des textes juridiques élaborés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 60
	Année: 2025	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Juridiques	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	25 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées au sein du MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPME, DES, DAMSI, DEPP, DICOOP, DAJ, DAG, Cabinet du Ministre, Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 16
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 26.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 26
	Année: 2024	Valeur: 36
	Année: 2025	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule de la Communication	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Doublons	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des structures du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction du Courrier et des Archives	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les autres services	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[Nombre de structures du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour archivage de documents et informations/ Nombre total des structures du ministère] *100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 60
	Année: 2025	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous-Direction du Courrier et des Archives	
Mode de collecte des données	Méthode par Comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	25 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Doublons	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	167 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule du Suivi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Le Secrétariat Général (SG), la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective (DEPP), la Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel (DAMSI), la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), la Direction de l'Economie Sociale (DES), la Division des Affaires juridiques (DAJ), la Division de la Coopération et du Partenariat (DICOOP)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des sessions de dialogue de gestion stratégique tenues	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 34.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 34
	Année: 2024	Valeur: 34
	Année: 2025	Valeur: 34
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule du Suivi	
Mode de collecte des données	Méthode par comptage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Traitement des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Coût de collecte et d'analyse	17 000 000 FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	78 896 000	78 896 000	817 757 000	817 757 000	896 653 000	896 653 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	143 000 000	143 000 000	0	0	143 000 000	143 000 000
03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	133 000 000	133 000 000	0	0	133 000 000	133 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	836 853 000	836 853 000	0	0	836 853 000	836 853 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	100 000 000	100 000 000	0	0	100 000 000	100 000 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	104 000 000	104 000 000	0	0	104 000 000	104 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	96 500 000	96 500 000	0	0	96 500 000	96 500 000
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	127 000 000	127 000 000	0	0	127 000 000	127 000 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	3 404 200 000	3 404 200 000	0	0	3 404 200 000	3 404 200 000
TOTAL		5 023 449 000	5 023 449 000	817 757 000	817 757 000	5 841 206 000	5 841 206 000